



# Déclaration de la FNEC FP-FO 81

## CDEN du Tarn

16 avril 2026

Madame la Directrice Académique, Mr le Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En préalable à cette déclaration liminaire, nous tenons à exprimer notre soulagement à l'annonce du retour en France de nos deux camarades Cécile Kohler et Jacques Paris qui ont été détenus plus de 3 ans dans les prisons iraniennes.

Pour FO, il est clair que de nouvelles étapes sont franchies et que nous n'en sommes plus à la marche à la Guerre mais bien à la généralisation de la Guerre à tous les niveaux, le service public de l'Éducation n'y échappe pas .

Ainsi, le Ministère des Armées, dans sa revue nationale stratégique 2025, indique que cette situation internationale va impliquer une *“transformation”* qui *“doit être une véritable révolution”* et que l'effort demandé par cette *“révolution”* nécessitera que *“la Nation toute entière se mobilise”*, ce qui passera notamment par *“un véritable réarmement moral de la population, notamment de la jeunesse”*. Parmi les 11 objectifs stratégiques que la Revue définit en conséquence de cette appréciation, figure l'objectif *“d'acculturer près de dix millions de jeunes de 13 à 25 ans aux enjeux de défense et de sécurité nationale, notamment aux manœuvres hybrides et manipulations de l'information. Cela passera par la formation et la mobilisation des relais vers la jeunesse (personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, milieux sportifs et associatifs)”*.

De la même manière, le projet de loi de programmation militaire 2024-2030 inscrit le passage d'une journée *“défense et citoyenneté”* à une *“journée de mobilisation”* reliée non seulement à la mise en place du nouveau service national du président Macron, mais aussi à la multiplication des dispositifs visant à transformer l'École en lieu, voire en outil de militarisation et d'embrigadement de la jeunesse :

- classes défense et sécurité globale organisées sur des projets en partenariat avec des unités militaires ou de la sécurité civile ;
- guide *“acculturer les jeunes à la défense”* publié par le ministère de l'Éducation nationale en novembre 2025 et préconisant d'utiliser les stages en entreprise du collège au lycée et au lycée professionnel pour développer les contacts entre les élèves et les militaires ou les corps en uniforme ;
- alignement du calendrier du service national volontaire (SNV) sur celui de Parcoursup pour favoriser l'engagement de jeunes bacheliers sans affectation dans le supérieur à l'issue de la phase d'admission ;

- et dernièrement la proposition de loi Blanchet pour renforcer l'enseignement à la défense au collège et au lycée, dans le cadre du parcours de citoyenneté, adoptée en première lecture à l'assemblée nationale le 26 mars.

Pour la FNEC FP FO, Il est inacceptable de transformer l'école en un lieu de propagande. N'oublions pas les précédents historiques avec les embrigadements de la jeunesse les conduisant à des sacrifices inutiles. Toutes ces déclinaisons s'inscrivent dans le contexte du réarmement engagé par le président Macron, justification toute trouvée à la guerre sociale qu'il mène en France : le budget de guerre fait exploser les dépenses militaires tandis que des milliards sont retirés des services publics. Le rapporteur de la loi visant à renforcer l'enseignement à la défense dans les collèges et les lycées assume d'ailleurs cette filiation : « *L'enseignement à la défense n'est rien d'autre que le pendant humain et moral des investissements budgétaires consentis en faveur des armées.* »

La DSDEN et la Préfecture du Tarn n'hésitent pas à se faire le relai de cette propagande, voire à la mettre en application dans le Tarn ... C'est ainsi que notre département est celui qui compte le plus de classes défense au sein de l'Académie. C'est ainsi que sur un de vos réseaux sociaux, Monsieur le Préfet, nous apprenons qu'une convention a été signée entre l'Education Nationale, la délégation militaire départementale du Tarn et l'Institut des hautes études de défense nationale dans l'objectif de « *développer chez les jeunes le sens de l'engagement, les valeurs de citoyenneté et l'esprit de défense, tout en renforçant le lien entre la Nation et ses Armées* ».

Madame la Directrice Académique, nous vous demandons la suppression des classes défense dans le Tarn. Nous vous demandons l'abandon de tous les dispositifs et projets portant en eux la mobilisation de la jeunesse pour la guerre. Cette demande s'inscrit dans le cadre du courrier commun adressé au Ministre par la FNEC FP-FO, la FSU, la CGT Educ'action et Sud Education qui lui demandent de retirer le guide « Acculturer les jeunes à la défense », et de mettre fin aux dispositifs comme les « classes défense », les rallyes citoyens, et tout projet reposant sur un partenariat entre École et Armée.

Les classes sont pourtant surchargées avec plus d'un quart des écoles à plus de 25 élèves de moyenne, des collèges avec des classes à 30 ou plus, 35 en lycée. Le non-remplacement est devenu la norme. L'OCDE reconnaît que le nombre moyen d'élèves par classe est supérieur à la moyenne européenne.

Alors que l'École manque de tout, le budget attribué au Ministère de l'Education Nationale implique la suppression de près de 4000 postes d'enseignants. Il faut encore ajouter les postes préemptés pour les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) qui ont pour but de « coacher » les personnels au lieu d'une réelle prise charge des élèves dans les classes et les structures spécialisées. Plus de 1000 classes supplémentaires doivent fermer pour alimenter ces PAS.

Les AESH et les AED sont en nombre insuffisant. Les services de gestion croulent sous la surcharge de travail. Le nombre de PsyEN, personnels infirmiers et assistants sociaux est loin de répondre aux besoins dans le 2d degré alors que les orientations ministérielles organisent le glissement de certaines missions vers le premier degré.

Et dans le même temps, le Ministre annonce la préparation d'un plan pluriannuel de suppressions de postes d'ici 2030 au nom de la « vague sismique » démographique. Pour la FNEC FP FO, ce programme

de destruction de l'École publique n'a rien à voir avec la baisse démographique – qui permettrait de faire baisser le nombre d'élèves par classe – mais a tout à voir avec la rallonge de 36 milliards d'euros que le gouvernement prévoit d'allouer aux dépenses de la défense d'ici 2030.

Aussi, la FNEC FP FO ne participera pas à l'atelier prospectif sur le sujet "*Baisse démographique et anticipation des évolutions de l'offre scolaire*" prévue au ministère le mardi 21 avril qui n'a pas d'autre objectif que d'impliquer les organisations syndicales à ces prévisions de suppressions de postes.

28 propositions de fermetures, record battu ! Et comme toute performance de haut niveau, ce saccage s'arme de datas fiables et inopposables comme le taux d'encadrement ou encore ces fameux Indices de Positionnement Social, l'un comme l'autre au service de la rentabilité de chaque ETP. Mais ces indicateurs statistiques sont un leurre. L'amélioration du taux d'encadrement masque les réalités du terrain : l'inclusion à marche forcée, avec la mascarade des 3 PAS et le non-remplacement. Quant à l'IPS, il est honteusement détourné de son usage originel puisque devenu outil à fermetures quand l'idée initiale était de s'en servir pour dénoncer les situations d'urgence.

Vous êtes revenue sur 3 fermetures mais votre proposition de carte scolaire ne peut pas rester en l'état. Beaucoup d'écoles pointées en fermeture n'accusent pas une baisse d'effectifs, d'autres se maintiennent ou encore comptent un peu plus d'élèves que l'année précédente, par exemple : Pasteur Labruguière, Rivières, Payrin +1 ; Lescure : +4 ; Beltrame : +6 ; Aubrac - Albi : +10 ...

De plus, votre projet est éloigné de la réalité que vivent vos équipes et leurs élèves, celle à laquelle les collègues, AESH, parents, élus, syndicats ont essayé de vous ramener, sur les conditions de travail difficiles, l'absence de RASED, l'absence d'AESH, les classes surchargées, les directeurs abandonnés avec des décharges qui disparaissent à la moindre occasion, l'importance d'une école dans le milieu rural, la place des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers.

24 fermetures de classes, des non ouvertures comme à l'école élémentaire de Lisle sur Tarn ou sur Puylaurens et aucune création de postes de remplaçants. Concernant l'enseignement spécialisé, vous décidez de supprimer 0,25 poste via la fermeture d'un poste en ITEP et l'ouverture de seulement 0,75 en IME , alors que, selon les réponses du Rectorat aux questions diverses du CSA A du mardi 03 février 2026, 110 élèves sont en attente dans le Tarn d'une place dans ce type d'établissement en plus des 172 élèves en attente d'une place en IME. Là aussi, vous vous situez dans le cadre de l'orientation gouvernementale de destruction de l'enseignement spécialisé, orientation qui ne repose que sur un objectif purement économique, puisque vous ouvrez 3 postes pour les Pôles d'Appui à la Scolarité. Ces PAS, c'est le contournement des notifications médicales prescrites par la MDA, c'est tendre vers l'objectif de – 6% d'AESH dans les départements de l'aveu de notre Ministre de l'Education Nationale au Sénat, c'est un management des personnels à la France Télécom ... La FNEC FP FO vous demande de renoncer à l'ouverture de ces 3 postes PAS pour ouvrir des postes classe ou de RASED, comme par exemple, un poste de maître E sur le secteur de Gaillac que nous vous réclamons depuis 2 ans.

En plus de ces 3 postes PAS qui peuvent être utilisés pour des postes "devant élèves", il reste 3 postes en réserve : il vous est donc possible, Madame la Directrice Académique, de modifier votre projet pour 6 écoles.

Les personnels, les parents et les élus ont bien compris la situation nationale et internationale ; ils n'acceptent pas que de telles économies soient faites sur le dos de leurs élèves, sur le dos de leurs enfants. C'est pourquoi à l'annonce de votre projet de carte scolaire, tous se sont spontanément mobilisés. Ils se sont organisés pour écrire des courriers, décider d'initiatives pour faire entendre leurs arguments. Pas moins de 17 pétitions ont vu le jour, réunissant à elles-toutes presque 10 000 signatures. Le 31 mars, ce sont **plus de 500 personnels et parents d'élèves qui étaient en grève et en mobilisation de la DSDEN à la préfecture du Tarn avec FO, FSU, CFDT, UNSA, SUD, CGT et la présence de la FCPE. C'est du jamais vu sur une carte scolaire.** Dans le Tarn, comme partout en France une vague de colère et de résistance énorme se lève pour exiger : « *Rendez-nous nos postes ! De l'argent pour l'école publique, pas pour la Guerre !* » Ils se sont réunis pour s'organiser de façon plus collective. Ils se sont rassemblés devant la Préfecture vendredi 10 avril pour être reçus en audience avec leurs élus, soutenus par la FCPE et l'intersyndicale, audience que vous leur avez refusée sur le moment par un prétexte fallacieux. La délégation a considéré ce refus comme un manque de considération et une volonté de diviser les parents, des élus et des personnels représentés par les organisations syndicales. "Diviser pour mieux régner" comme dit l'adage...

**Ce qui traverse notre pays, notre gouvernement, notre société,** FO ne compte pas l'apaiser. Parce que notre réalité, Madame la Directrice : ce sont des enseignants et des AESH qui ne peuvent plus enseigner et accompagner, des directeurs qui explosent, des élèves qui ne se sentent pas bien en classe et des parents et des élus qui ne comprennent pas ce qui se passe.

Madame la Directrice Académique, nous vous demandons, en cette instance, d'abandonner toutes les suppressions de postes et d'intervenir auprès du Ministère afin que tous les postes nécessaires soient non seulement maintenus mais surtout créés à hauteur des besoins.

Et de revenir au service... au secours devrait-on dire, de l'Education nationale.